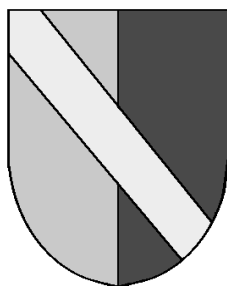


COMMUNE D'ÉCUBLENS/VD

MUNICIPALITÉ



AU CONSEIL COMMUNAL

Préavis n° 2014/09

**Demande de crédits complémentaires  
au budget communal de fonctionnement 2014**



## **Demande de crédits complémentaires au budget communal de fonctionnement 2014**

AU CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions du Règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre, ci-après, une demande d'octroi de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2014.

Selon les dispositions du Règlement du Conseil communal (art. 45), la Commission des finances chargée de l'examen des demandes de crédits complémentaires aura l'occasion de recevoir toutes les explications nécessaires et complémentaires concernant celles-ci.

### **Tableau détaillé**

<b>n° de compte</b>	<b>Intitulé / justification</b>	<b>budget 2014</b>	<b>crédits complémentaires</b>	<b>budget 2014 corrigé</b>
111.3186.01	Assurances de choses – prime Adaptation de la police ECA "Mobilier" à la valeur actuelle des biens assurés.	39'400.-	4'800.-	44'200.-
130.3011	Traitements du personnel fixe Augmentation de 1 EPT de l'effectif du Service des Ressources humaines en raison de la surcharge de travail et en prévision de l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'une cinquantaine de collaborateurs avec la communalisation du Centre de Vie enfantine Domino.	273'300.-	30'000.-	303'300.-
130.3030	Cotisations AVS-AI-AC En relation avec le cpte 130.3011.	24'200.-	2'700.-	26'900.-
130.3040	Cotisations à la caisse de pensions En relation avec le cpte 130.3011.	45'300.-	4'100.-	49'400.-
130.3111	Achat de mobilier et machines de bureau Equipement d'une place de travail supplémentaire.	2'000.-	5'000.-	7'000.-
131.3014	Traitements des apprentis A la demande des services, engagement de deux apprentis supplémentaires, un assistant socio-éducatif et un horticulteur paysagiste de 2 <sup>ème</sup> année.	95'400.-	9'600.-	105'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
131.3060	Remboursements de frais En relation avec le cpte 131.3014.	7'300.-	700.-	8'000.-
131.3090	Formation professionnelle En relation avec le cpte 131.3014.	6'000.-	2'000.-	8'000.-
152.3101	Bibliothèque - reliures et fournitures de bureau Coût des fournitures en hausse (cartes de lecteur, règlements, étiquettes de cote, films de protection, etc.) en raison de la forte augmentation du nombre de livres due à une meilleure fréquentation depuis l'emménagement au CSCE.	3'000.-	2'000.-	5'000.-
153.3199.06	Galerie du Pressoir Contribution à l'achat du nouveau piano.	1'000.-	1'000.-	2'000.-
155.3011	Traitements du personnel fixe Augmentation de l'effectif du centre d'accueil pour les jeunes de 0.7 EPT en raison de la fréquentation toujours plus importante.	254'900.-	50'200.-	305'100.-
155.3012	Traitement du personnel occasionnel Intervenants occasionnels pour les semaines Kid's budgetés initialement au cpte 155.3656.02.	.-	1'500.-	1'500.-
155.3030	Cotisations AVS-AI-AC En relation avec le cpte 155.3011.	22'600.-	4'600.-	27'200.-
155.3040	Cotisations à la caisse de pensions En relation avec le cpte 155.3011.	34'900.-	9'400.-	44'300.-
155.3656.02	Frais d'animation semaines Kids Intervenants occasionnels pour les semaines Kid's budgetés dorénavant au cpte 155.3012.	4'000.-	- 1'500.-	2'500.-
170.3141	Entretien des bâtiments Transfert du budget au compte 355.3141. Cette section, gérée par le service des bâtiments regroupe tous les bâtiments divers.	10'000.-	- 10'000.-	.-
170.3653.12	Subventions aux sportifs d'élite Subvention pour le Volley-Ball Club. Selon les critères cantonaux, la 1 <sup>ère</sup> ligue est considérée comme ligue nationale.	3'000.-	5'000.-	8'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
180.3156	Exploitation et maintenance des VLS (vélos en libre service) Frais d'exploitation et de maintenance pour une durée d'env. 7 mois de la nouvelle station des vélos en libre service au Croset. Préavis n° 2014/01.	-.-	8'500.-	8'500.-
190.3188.01	Développement et maintenance du site internet Montant destiné à une refonte du site internet communal, comprenant le mandat d'assistance. Afin de répondre à la demande actuelle, il est indispensable de le remettre au goût du jour et de rendre les nombreuses données qu'il contient plus facilement accessibles.	5'800.-	45'000.-	50'800.-
200.3181	Taxes postales Frais de gestion du CCP ouvert pour la gestion des immeubles locatifs communaux.	7'200.-	1'000.-	8'200.-
210.4410	Participation à l'impôt des frontaliers En fonction de l'évolution de la masse salariale soumise à l'accord franco-suisse relatif à l'imposition des travailleurs frontaliers.	1'210'000.-	350'000.-	1'560'000.-
231.4809.03	Prélèvement dans fonds réserve générale Ajustement du prélèvement dans le fonds pour équilibrer le résultat.	2'556'300.-	439'500.-	2'995'800.-
300.3011	Traitements Engagement d'un délégué à l'énergie à 40% (CDD) pour obtention du label Cité de l'énergie.	464'600.-	19'100.-	483'700.-
300.3030	Cotisations AVS-AI-AC En relation avec le cpte 300.3011.	41'200.-	1'600.-	42'800.-
300.3040	Cotisations à la caisse de pensions En relation avec le cpte 300.3011.	67'900.-	3'100.-	71'000.-
300.3060	Indemnisations et remboursements de frais En relation avec le cpte 300.3011.	4'000.-	1'000.-	5'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
351.3141	Entretien des bâtiments CTC - Aménagement d'un nouveau poste de délégué à l'énergie. CTC - Nouvel aménagement des douches et vestiaires de la voirie. Au vu de l'ampleur du projet, l'enveloppe prévue au budget 2014 est supprimée. Ces travaux feront l'objet d'un préavis municipal. Hôtel de Ville - Nouveau pilier public et signalétique extérieure y.c. maçonnerie et ravalement entrée grand salle.	158'000.-	-.- 1'000.- -50'000.- 10'000.-	119'000.-
355.3141	Entretien des bâtiments Transfert du budget au compte 355.3141. Cette section, gérée par le service des bâtiments regroupe tous les bâtiments divers.	2'000.-	10'000.-	12'000.-
359.4351	Participation frais chauffage et électricité Participation 2014 des frais d'électricité par la garderie Domino.	-.-	10'000.-	10'000.-
430.3115	Achat de véhicules et accessoires Système d'arrosage et rehausses pour véhicule électrique.	45'000.-	9'000.-	54'000.-
430.3142	Entretien du réseau routier Réfection de quelques zones de trottoir route de Vallaire, opportunité avant travaux du Canton sur la Rc81 (travaux annoncés en janvier 2014).	490'000.-	25'000.-	515'000.-
430.3188	Traitement des balayures de routes Adaptation en lien avec les comptes 2013.	35'000.-	-15'000.-	20'000.-
440.3134	Approvisionnement des jardins Achat de plantations, graines, bulbes pour aménagement parcs et promenades et contrats de fleurissement.	14'200.-	1'000.-	15'200.-
440.3145	Entretien et aménagements des parcs Réfection place de jeux ch. des Esserts (ex parcelle Domino).	44'300.-	30'000.-	74'300.-
440.3188	Traitement des déchets végétaux VEV Adaptation en lien avec les comptes 2013.	45'000.-	-15'000.-	30'000.-
441.4359	Ventes et prestations diverses Contrat de fleurissement des tombes du cimetière.	-.-	1'000.-	1'000.-
450.3123	Achat d'électricité En lien avec la nouvelle déchetterie.	5'000.-	3'000.-	8'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
450.3141	Entretien de la déchetterie communale Réduction des coûts d'entretien en raison de l'acceptation du préavis relatif au projet de réaménagement.	25'000.-	- 20'000.-	5'000.-
500.3011	Traitements En fonction des besoins en transport des élèves engagement d'un deuxième chauffeur de bus scolaire dès la rentrée d'août.	320'800.-	7'800.-	328'600.-
500.3030	Cotisations AVS-AI-AC En relation avec le cpte 500.3011.	30'400.-	700.-	31'100.-
500.3040	Cotisations à la caisse de pensions En relation avec le cpte 500.3011.	51'800.-	1'000.-	52'800.-
500.3111	Remplacement du serveur informatique réseau administratif des Ecoles En raison de la défaillance du serveur en fin d'année 2013 cet appareil a dû être changé plus tôt que prévu.	7'500.-	4'000.-	11'500.-
500.3155	Frais d'entretien du bus scolaire Frais d'entretien et de réparation pour expertise + nécessité de changer l'embrayage.	4'000.-	3'500.-	7'500.-
500.3163	Locations de véhicules et équipements. techniques Acquisition d'un second bus scolaire en leasing conformément au rapport de mai 2013 du directeur des écoles, quant au besoin de transports scolaires supplémentaires dès la rentrée d'août 2014 et décision municipale du 17.3.2014.	4'700.-	7'500.-	12'200.-
503.3141.02	Collège EPENEX Afin d'obtenir 10 stores plus résistants, une plus-value sur la demande initiale est nécessaire.	30'000.-	7'000.-	37'000.-
503.3141.05	Collège MARS Du fait de l'impossibilité pour les utilisateurs d'ouvrir, donc d'utiliser, 16 stores, il est obligatoire de procéder à leur changement. Suite à une panne du système de régulation de la centrale de chauffe du site du Pontet, il est urgent de procéder à sa réparation.	35'000.-	-.- 17'000.- 35'000.-	87'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
503.3141.08	<p>Collège SATURNE</p> <p>Ce montant correspond à la réalisation d'un agrandissement du dallage extérieur pour des raisons de sécurité, et à l'amélioration de la stabilité des échelles lors du nettoyage des vitres. Ce budget concerne le bâtiment "Mercure" qui a été budgété par erreur sous le compte du bâtiment "Saturne" (voir compte ci-dessous).</p>	56'000.-	- 12'000.-	44'000.-
503.3141.09	<p>Collège MERCURE</p> <p>Voir compte 503.3141.08 ci-dessus.</p> <p>Amélioration de l'étanchéité de la chambre de tirage électrique, suite à des infiltrations d'eau.</p>	50'000.-	12'000.- 5'000.-	67'000.-
503.3141.11	<p>Collège SEMPA (COQUERELLAZ)</p> <p>Du fait de l'impossibilité pour les utilisateurs d'ouvrir, donc d'utiliser, 27 stores, et vu la vétusté de ceux-ci, il est obligatoire de procéder à leur changement.</p>	32'000.-	35'000.-	67'000.-
503.3141.12	<p>Collège COQUERELLAZ</p> <p>Après les premières analyses et au vu de l'ampleur des travaux, la réfection des accès à la zone de sport et au chemin public fera l'objet d'un préavis municipal.</p>	147'500.-	- 100'000.-	47'500.-
504.3011	<p>Traitements</p> <p>Engagement de deux aides de réfectoire supplémentaires, en raison de l'augmentation de la fréquentation du réfectoire du CSCE.</p>	214'600.-	14'800.-	229'400.-
504.3030	<p>Cotisations AVS-AI-AC</p> <p>En relation avec le cpte 504.3011.</p>	19'200.-	1'300.-	20'500.-
504.3111	<p>Réfectoire scolaire Coquerellaz - achat mobilier</p> <p>Réaménagement du mobilier du réfectoire scolaire de la Coquerellaz en vue de l'accueil des enfants de l'APEMS pour la tranche horaire 15h.15-18h.15.</p>	5'000.-	2'000.-	7'000.-
504.4362	<p>Prestations en nature</p> <p>En relation avec le cpte 504.3011.</p>	15'200.-	1'200.-	16'400.-
506.3011	<p>Traitements du personnel fixe</p> <p>Augmentation de l'effectif de 1.65 EPT en raison de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'APEMS de 24 places.</p>	275'900.-	40'500.-	316'400.-



n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
506.3012	Traitement du personnel occasionnel En relation avec le cpte 506.3011.	13'800.-	2'000.-	15'800.-
506.3030	Cotisations AVS-AI-AC En relation avec le cpte 506.3011.	24'500.-	3'500.-	28'000.-
506.3040	Cotisations à la caisse de pensions En relation avec le cpte 506.3011.	43'300.-	6'700.-	50'000.-
506.3113	Achat d'équipement et de matériel éducatifs En relation avec le cpte 506.3011.	4'000.-	1'000.-	5'000.-
506.4652	Participation des parents Estimation selon chiffres août/sept. 2013 pour un tiers de prestation sur 4 mois 4 jours par semaine.	204'000.-	15'000.-	219'000.-
506.4655.01	FAJE – subvention ordinaire 20% masse salariale brute.	66'500.-	10'500.-	77'000.-
506.4655.02	Affaires sociales - couverture du déficit Adaptation à l'augmentation des charges et revenus.	279'600.-	28'200.-	307'800.-
511.3112	Renouvellement du mobilier d'une salle de classe pour le collège du Croset + aménagement d'une salle de classe à la Coquerellaz pour élèves de 3P à 6P  Tables et chaises d'élèves + bureau du maître et chaise + tables informatiques + étagères. Au Croset le mobilier datant de plus de 30 ans, plus de pièces de rechange disponibles pour les engrenages des modèles anciens pour les pupitres d'élèves. Ce renouvellement permettra de récupérer un stock de pièces pour les autres classes en attendant un renouvellement complet à l'occasion des futures constructions scolaires. Le mobilier scolaire du Croset n'avait pas fait partie du renouvellement en 2006. Pour la Coquerellaz il s'agit d'aménager une classe pour les degrés 3P-6P en remplacement d'une classe enfantine à la rentrée d'août 2014.  Tables + chaises + armoires.	17'000.-	50'000.-  20'000.-	87'000.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
511.3152	<p>Contrat d'entretien service après-vente pour beamers</p> <p>Forfait annuel pour nettoyage des filtres, remise à zéro du compteur de filtre, contrôle des lampes (nombre d'heures, luminosité réelle), calibrage de la projection, qualité d'image, contrôle télécommande, contrôle des piles, contrôle du système audio lié à la solution Galmar + Intervention sur demande en cas de panne ou de problème matériel. (15 beamers au total Fr. 3'000.--).</p>	3'500.-	2'000.-	5'500.-
511.3170.07	<p>Fête des 10 ans du collège de la Coquerellaz</p> <p>Organisation d'une collation par les enseignantes du collège pour environ 800 personnes.</p>	7'500.-	5'000.-	12'500.-
521.3152	<p>Contrat d'entretien service après-vente pour beamers</p> <p>Forfait annuel pour nettoyage des filtres, remise à zéro du compteur de filtre, contrôle des lampes (nombre d'heures, luminosité réelle), calibrage de la projection, qualité d'image, contrôle télécommande, contrôle des piles, contrôle du système audio lié à la solution Galmar + Intervention sur demande en cas de panne ou de problème matériel. (15 beamers au total Fr. 3'000.--).</p>	8'500.-	1'000.-	9'500.-
570.3012	<p>Traitements du personnel occasionnel</p> <p>Indemnité aux accompagnants des camps scolaires à charges de la Commune et non de l'Entente intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice.</p>	-.-	5'000.-	5'000.-
610.3189	<p>Honoraires surveillance entreprise privée</p> <p>Complément pour surveillance des bâtiments scolaires et autres manifestations par un partenaire externe.</p>	5'000.-	7'000.-	12'000.-
620.3011	<p>Traitements</p> <p>Augmentation de l'effectif de 1 EPT en raison de la charge de travail actuelles et des projets futurs.</p>	293'900.-	21'800.-	315'700.-
620.3030	<p>Cotisations AVS-AI-AC</p> <p>En relation avec le cpte 620.3011.</p>	26'000.-	2'000.-	28'000.-
620.3040	<p>Cotisations à la caisse de pensions</p> <p>En relation avec le cpte 620.3011.</p>	39'300.-	700.-	40'000.-
620.3111	<p>Contrôle des habitants – Achats de mobilier</p> <p>Aménagement d'un poste de travail.</p>	6'200.-	3'500.-	9'700.-

n° de compte	Intitulé / justification	budget 2014	crédits complémentaires	budget 2014 corrigé
700.3185	<p>Honoraires et frais d'expertises</p> <p>Attribution d'un mandat d'accompagnement en vue de la réorganisation du Service des affaires sociales et de la petite enfance suite à son fort développement actuel et futur (augmentation des prestations et des services, intégration de deux structures d'accueil préscolaire).</p>	-.-	7'000.-	7'000.-
710.3655.10	<p>Participation à l'AJESOL</p> <p>Transfert de la couverture du déficit de l'APEMS au compte 710.3655.12, voir ci-dessous.</p> <p>Révision des participations des parents à la baisse suite à la clôture des comptes 2013.</p>	2'050'000.-	- 279'600.-  350'000.-	2'120'400.-
710.3655.12	<p>Couverture déficit APEMS</p> <p>Ce nouveau compte a été ouvert d'entente avec la fiduciaire car cette charge ne transite pas par l'AJESOL. Ce montant était enregistré précédemment au compte 710.3655.10 "Participation à l'AJESOL".</p> <p>Adaptation de la couverture du déficit à l'augmentation de la capacité d'accueil, voir comptes 506.3xxx, page 6.</p>	279'600.-	28'200.-	307'800.-
710.3655.50	<p>Subventions diverses</p> <p>Subvention exceptionnelle accordée à l'association Mobicat dans le cadre de l'aménagement de ses nouveaux locaux, suite à son déménagement partiel. Il s'agit de compléter les fonds propres et les dons récoltés à cet effet qui ne couvrent pas l'entier des coûts.</p>	25'000.-	4'000.-	29'000.-
710.3665.05	<p>Sortie annuelle des aînés</p> <p>Montant nécessaire à la couverture du financement de la sortie des aînés suite à la réception des devis. Selon décision de la Municipalité du 13 janvier 2014.</p>	25'000.-	3'000.-	28'000.-
710.3665.13	<p>Allègement social des taxes sur les déchets</p> <p>Adaptation de l'allègement de la taxe de base sur les déchets en fonction du montant réellement facturé en début d'année 2014.</p>	774'700.-	62'000.-	836'700.-

**Tableau résumé**

Dicastère	Charges <sup>1)</sup>	Revenus <sup>1)</sup>	variation nette <sup>2)</sup>
1 Administration générale	174'600.-	-.-	174'600.-
2 Finances	1'000.-	350'000.-	- 349'500.-
3 Domaines et bâtiments	- 4'200.-	10'000.-	- 14'200.-
4 Travaux	16'500.-	1'000.-	15'500.-
5 Instruction publique et cultes	178'300.-	54'900.-	123'400.-
6 Sécurité publique	35'000.-	-.-	35'000.-
7 Affaires sociales	454'200.-	-.-	454'200.-
TOTAL	855'400.-	415'900.-	439'500.-
Prélèvement réserve générale		439'500.-	-.-

1) charges et revenus : + = augmentation / - = diminution

2) variation nette : + = péjoration du résultat / - = amélioration du résultat

Le financement des charges nettes complémentaires de fonctionnement sera couvert par la trésorerie ordinaire.

\* \* \*

## CONCLUSIONS

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉCUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2014/09,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DÉCIDE

- d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2014 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 855'400.- (huit cent cinquante-cinq mille quatre cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 415'900.- (quatre cent quinze mille neuf cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
- de compenser la péjoration du résultat de Fr. 439'500.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'860'000.- au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

### PREND ACTE

Que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2014 est dès lors arrêté comme suit:

Excédent de revenus prévu au budget 2014	Fr.	-.-
Charges complémentaires	Fr.	855'400.-
Revenus complémentaires	Fr.	<u>415'900.-</u>
Résultat intermédiaire	Fr.	- 439'500.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr.	<u>439'500.-</u>
Nouvel excédent de charges prévu au budget 2014	<u>Fr.</u>	<u>-.-</u>

\* \* \*

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 14 avril 2014.

Au nom de la Municipalité  
Le Syndic      Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin      P. Besson

Délégué municipal à convoquer: M. Pierre Kaelin, Syndic, section des finances

Ecublens/VD, le 3 avril 2014  
PK/CS